

Seichamps

Magazine d'informations

la gazette

#44
Juin 2021

Spécial BUDGET 2021



● **Environnement**
Signature de la convention
"Gestion du jardin partagé
à la Haie Cerlin"
page 7

● **Finances**
Budget 2021
pages 8 et 9

● **Parcours sportif**
À vos marques... Prêts ?
Partez !
page 12

Edito

Voilà plus d'une année que nous sommes installés officiellement après les élections du 15 mars 2020.

Quel a été, depuis cette période, le seul objet qui a orchestré notre vie et mobilisé nos énergies au service de nos concitoyens ?

La crise sanitaire et ses effets dévastateurs !

Aujourd'hui, de confinement en déconfinement, nous semblons entrevoir le bout du tunnel. Depuis le 19 mai, grâce notamment aux effets de la vaccination, nous avons retrouvé quelques espaces de liberté et pouvons envisager une reprise graduelle et responsable de l'ensemble des activités associatives et municipales. Nous revivons quasi normalement et quel plaisir de pouvoir à nouveau se rencontrer et partager des moments de convivialité.

Nous avons enfin pu voter un vrai budget même s'il est encore impacté par les conséquences de la crise. Ce budget rigoureux porte la traduction de nos premiers engagements du mandat notamment avec la mise en place du parcours sportif urbain dont pourra bénéficier l'ensemble de la population.

Nous avons reconduit les aides au secteur associatif fortement impacté par les incidences de la crise. Ce soutien leur permettra de reprendre progressivement leurs activités dans les meilleures conditions.

Ce budget, sans augmentation de la fiscalité locale, avec une dette parfaitement maîtrisée et une capacité de désendettement de 2,1 ans traduit la bonne situation financière de la commune.

Il a été adopté sans opposition.

Pour témoigner notre solidarité aux familles qui exercent des professions sensibles nous avons accueillis leurs enfants pendant la semaine d'enseignement à distance et lors des vacances scolaires avancées au mois d'avril.

Pour créer du lien social et développer certaines de nos actions en collaboration très étroite avec nos partenaires et associations locales, deux moments forts symboliques ont eu lieu très récemment. Nous avons signé et renouvelé deux conventions, l'une, pour la gestion du Jardin Roussel, qui s'est enrichie d'un nouveau partenaire « Les amis du Jardin Roussel » l'autre, avec l'association « Les Pinsons des Jardins Cerlin » pour la gestion du jardin partagé de la Haie Cerlin.

Notre comité des fêtes piaffe d'impatience de reprendre ses manifestations tant appréciées.

La première, le vide greniers, se prépare très activement. Comme d'habitude nous serons à ses côtés pour lui apporter aide et soutien.

Les 20 et 27 juin auront lieu les élections départementales et régionales. Ce double scrutin représente une lourde charge pour les services municipaux qui devront mobiliser une centaine de personnes pour le parfait déroulement de ce moment de démocratie. Nous comptons sur votre mobilisation citoyenne pour y apporter votre contribution. Pour cela, faites-vous connaître auprès du service accueil de la mairie. Une attestation vous sera délivrée permettant à ceux et celles qui ne seraient pas vaccinés de l'être prioritairement.

Oui, nous allons rattraper le temps perdu et devons retrouver, comme avant, notre rythme de vie pour des moments et des rencontres forts riches de convivialité.

Bref, tout ce qui fait le sel de la vie.

Dans l'attente de vous retrouver, restez prudents en respectant encore les consignes sanitaires et faites-vous massivement vacciner. Car c'est bien là que se joue la sortie définitive de cette crise qui nous a volé une année de vie « normale ».

Bien cordialement,



> Votre Maire, Henri CHANUT

Écoles

Inscriptions scolaires

Ces inscriptions concernent uniquement les **enfants entrant en 1^{ère} année de maternelle ou en CP et tous les nouveaux Seichanais**.

En raison de la crise sanitaire, nous adaptons cette année encore, NOS MODALITÉS D'INSCRIPTION SUR LA LISTE SCOLAIRE.

Aucun rendez-vous ne sera pris avec les directrices d'école. La mairie se chargera de faire parvenir aux écoles les documents les concernant. Le dossier devra être complet pour valider l'inscription.

Pour les DÉROGATIONS, vous devez remplir la demande et attendre la réponse avant de nous envoyer les documents d'inscription. Pour les enfants NON SEICHANAIS devant entrer à l'école maternelle ou au CP, une demande de dérogation est obligatoire.

Attention, pour les enfants non Seichanais déjà scolarisés à Seichamps en maternelle, une nouvelle demande de dérogation est obligatoire pour l'entrée en CP.

La Mairie vous informera de l'école d'affectation définitive de votre enfant.

RAPPEL :

MATERNELLES : Pour les inscriptions à l'école maternelle, si votre enfant ne fréquente pas l'accueil périscolaire et la restauration scolaire à la rentrée, pensez à nous informer de votre mode de garde (assistante maternelle, grands-parents ...).

Vous serez contacté par la directrice de l'établissement une fois votre enfant affecté dans une école.

ÉLÉMENTAIRES : L'admission définitive se fera automatiquement après enregistrement de votre dossier complet en mairie.

Covid 19

Accueil des enfants prioritaires



Lors de la semaine d'école en distanciel, la commune a mis en place un dispositif d'accueil pour les enfants « prioritaires » qui a permis d'accueillir 42 enfants, dans les locaux de l'école Jean Lamour.

La commune a dû prolonger son dispositif d'accueil en raison de l'annulation du centre de loisirs de l'AFRS. En effet, l'avancement de deux semaines des dates de vacances n'a pas permis à l'équipe d'animation de mettre en place la session.

Il a concerné environ huit enfants par jour. L'encadrement était assuré par des ATSEM et un agent social de la crèche, qui se sont relayés auprès des enfants.

Journée mondiale de l'environnement :

Des collectes mises en place sur la commune

Dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement, la ville a programmé, du 7 au 18 juin, des collectes :

- de livres, de CD et de DVD à la médiathèque,
- d'autres objets pouvant être réutilisés (jeux, jouets...) ou recyclés (lunettes, vieux téléphones, vêtements...) à l'espace des parapluies dans le cadre de l'accueil périscolaire.

Un point de collecte sera également installé à l'Accueil Jeunes. Les objets collectés seront donnés à des associations caritatives.

LA MARCHE À SUIVRE SUR LE SITE DE LA VILLE :



1- Remplissez la « Fiche d'inscription sur la liste scolaire ».

2- Scannez l'ensemble des pièces justificatives ci-après :

Pièce d'identité du représentant légal - Livret de famille complet - Jugement de divorce si les parents sont séparés - Justificatif de domicile récent - Fiche d'inscription sur la liste scolaire - Carnet de santé de votre enfant (pages de vaccination) - Certificat de radiation (uniquement en cas de changement d'école, pas pour l'inscription au CP).

Veillez à ce que ces documents soient bien lisibles, sinon le dossier sera considéré comme incomplet.

3- Retournez le dossier :

> à l'adresse mail suivante : scolaire@mairie-seichamps.fr
Pensez à activer l'accusé de réception dans votre boîte mail.

> Si vous ne pouvez pas nous retourner votre dossier par email, vous pouvez vous rendre à l'accueil de la Mairie, aux heures d'ouverture, avec l'ensemble des documents listés ci-dessus.

Bienvenue

Nouvelles venues

au Relais Assistante Maternelle (RAM)



Depuis le 1^{er} Avril, Marlène HYPOLITE est la nouvelle animatrice au RAM Pulnoy/Seichamps « Le Lien ».

Pour rappel, le RAM est un lieu d'information et de soutien pour les assistantes maternelles agréées et les gardes d'enfants à domicile. Il leur permet de se rencontrer, d'échanger sur leurs expériences professionnelles

et de bénéficier ainsi d'un accompagnement dans la pratique quotidienne de leur métier.

Le RAM propose des ateliers éducatifs (ateliers de musique, activités manuelles, etc.) qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou de leur garde d'enfants.

Les parents et les futurs parents peuvent également y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.

Sur Seichamps, les temps d'éveils (assistantes maternelles et enfants) ont lieu tous les mardis matins au 1 Square Emile Gallé.

Un planning trimestriel est envoyé à chaque assistante maternelle par mail.

Inscriptions et renseignements auprès de Marlène :

RAM « Le Lien » - 23, rue du Practice - 54425 PULNOY

Tél : 03 83 21 09 48 - ramlien@pulnoy.fr

Accueil téléphonique : Mardi après-midi de 15h à 16h et jeudi de 13h30 à 16h - Accueil physique sur RDV.

En cas d'absence, vous pouvez laisser un message sur le répondeur.

au Multi-accueil



Après un peu plus de 4 années passées au sein du multi-accueil de Boudonville à Nancy, Delphine HIRSCHY a souhaité découvrir de nouveaux horizons et est venue rejoindre l'équipe de professionnelles du Multi-accueil Michel DINET en remplacement de Marlène HYPOLITE. Domiciliée à Saint Max, titulaire du BAFA* et d'un diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants obtenu

en 2016, Delphine a des expériences dans des domaines variés : de l'accompagnement de personnes âgées ou en situation de handicap, en passant par des voyages humanitaires avec aide à l'alphabétisation et à la scolarisation des jeunes filles au Bénin... Delphine est passionnée par la littérature jeunesse et possède une petite valise « magique » qu'elle n'hésitera pas à utiliser avec les enfants qu'elle rencontrera au quotidien.

De beaux moments en perspective. Nous lui souhaitons la bienvenue !

*BAFA : Brevet d'aptitudes aux fonctions d'animateur

Juin 2021

Fête de la petite enfance

THÈME : LE LIVRE ET LE TOUT PETIT

Mardi 1^{er} juin :

- Spectacle en plein air « Au fond des bois » avec Léa PELLARIN, conteuse, au Jardin Roussel. Séances à 9h15 (réservée au Multi-accueil collectif et familial) et 10h30 (réservée aux assistantes maternelles indépendantes de Seichamps et aux parents accompagnés de leurs jeunes enfants de 0 à 3 ans).

- Conférence « Voyager avec les livres en petite enfance » avec Juliette SISSOKHO, formatrice, à la Maison de l'Amitié (sous réserve du contexte sanitaire). Séance à 20h réservée aux parents, assistantes maternelles, professionnels de crèche.

Mercredi 2 Juin :

- « Raconte-moi une histoire », raconte-tapis avec Jacqueline MANGIN-THIÉRY, animatrice à la Médiathèque, 2 séances 9h45 et 10h30, réservées aux parents, grands-parents et jeunes enfants (0/6 ans).

Jeudi 3 Juin :

- « Histoires pour rire », animation proposée par Delphine HIRSCHY, Éducatrice de jeunes enfants, au Multi-accueil Michel DINET. Séance réservée aux enfants fréquentant le Multi-accueil.

Toutes ces animations sont gratuites mais nécessitent une inscription au préalable en MAIRIE au 03 83 29 12 61.

Numéro vert

"Allô, Parents en crise"



Pour accompagner les parents dans cette période difficile, qui met à l'épreuve l'organisation de la vie familiale, le Gouvernement renforce les moyens qu'il alloue à la plateforme d'écoute téléphonique de soutien à la parentalité « Allô, Parents en Crise ».

« Allô, Parents en crise » – 0805 382 300 – numéro vert généraliste sur toutes les questions liées à la parentalité et à la famille, étend ses horaires de disponibilité. La ligne sera, pour les deux prochains mois, joignable du lundi au samedi, sans interruption de 10h à 21h.

Qu'il s'agisse de conciliation entre vie professionnelle et familiale dans le cadre notamment du télétravail, d'inquiétudes liées au bien-être des enfants ou encore de tensions accrues entre parents et enfants, une équipe de professionnels (psychologues, conseillers conjugaux et familiaux, médiateurs familiaux et autres professionnels de l'écoute) seront disponibles pour évoquer toute problématique liée à la famille.

Nouveau

Une newsletter pour l'accueil du mercredi

L'équipe d'animation du mercredi a lancé sa première Newsletter pour proposer aux seichanais un récapitulatif des activités des mois de janvier et février :

« Bonne fresque grand-mère ! »

Après avoir envoyé des cartes de Noël aux résidents de l'EHPAD Saint Jacques de Mugron dans les Landes, les enfants ont réalisé une fresque à l'occasion de la fête des grands-mères.

« Mastop chef » !

De délicieuses crêpes pour la Chandeleur, des beignets moelleux pour le carnaval, ou encore de généreux gâteaux à l'occasion des anniversaires. Les enfants ont régulièrement cuisiné leurs goûters et ont surtout adoré les déguster.

Pendant la journée, les activités manuelles et physiques proposées ont été nombreuses. Les enfants ont eu l'occasion de réaliser de petites peluches pompons, des couronnes pour le carnaval, de la pâte à modeler ...

Les enfants ont pu également participer à des jeux comme le jeu du Zombie, la balle autrichienne, ou encore un parcours d'obstacles.

Côté maternelle, les enfants ont collé, coupé et assemblé pour fabriquer de nombreuses œuvres dont ils peuvent être fiers !



> Élu(e) référente : Armelle VÉRON, Adjointe

Retour

Les dernières activités de l'Accueil Jeunes



L'approche de l'été est l'occasion pour l'Accueil Jeunes de revenir sur les activités d'automne et de l'hiver et de présenter les événements et projets à venir.

L'accueil de loisirs des « Vacances d'automne » s'est déroulé du 19 au 30 octobre 2020 et a accueilli une trentaine de jeunes.

La première semaine avait pour thématique « La Ligue des Super-Vilains » et la seconde « Mystères au manoir ».

Les vacances de Noël se sont déroulées du 28 au 31 décembre 2020.

La dizaine de jeunes accueillis a vécu « Un Noël presque parfait » avec la création d'une fausse publicité vidéo, la confection de sablés de Noël, des jeux de société, un

tournoi de ping pong et en point d'orgue de la semaine, le grand jeu « Une famille en toc ».

Pour l'accueil de loisirs des vacances d'hiver, qui se déroulait du 22 février au 5 mars, l'équipe d'animation a proposé aux jeunes une semaine sur le thème « Poudlard et la 5^{ème} Maison » et une seconde semaine sur la thématique futuriste du Monde d'après.

Pour vous inscrire : 03 83 21 28 80

Inscription

Mini camp d'été



Il aura lieu du 12 au 16 juillet 2021 et sera ouvert à 12 jeunes âgés de 11 à 13 ans. Le lieu reste encore à définir. Nous sommes en contact avec les différents prestataires possibles. Pour vous inscrire : 03 83 21 28 80

Zoom

Nouveau logo de l'Accueil Jeunes



Médiathèque

Optimiser l'espace

Suite à la rencontre avec Dominique POCREAU, Directeur de la Médiathèque départementale, nous avons accueilli, lundi 19 avril, Margot JOYCE, architecte et médiatrice ainsi que Marie-Christine DAERON, Directrice adjointe de la médiathèque départementale, en présence de Frédéric MARTIN, Conseiller délégué à la culture et Jacqueline MANGIN-THIERY, bibliothécaire responsable de la structure.

Objectif de de cette visite : faire évoluer l'aménagement de la médiathèque.

Depuis son ouverture en 2014, la fréquentation de la médiathèque n'a cessé d'augmenter et, fort heureusement, la crise sanitaire n'a pas eu raison de cet engouement !

Pour répondre à cette demande grandissante, le réaménagement de ce lieu apparaît donc comme une priorité afin de redéfinir les lieux dédiés à chacun des publics.

La création d'un espace pour les adolescents et la redéfinition de la salle jeunesse sont les deux principaux objectifs poursuivis.

Rendez-vous dans quelques semaines pour redécouvrir votre médiathèque !

Nouveau

Librairie itinérante



La tête dans les nuages, une librairie itinérante, s'installe les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois devant l'espace des parapluies de 15h00 à 17h30.

Laurie FARDOIT propose sur son stand un large choix de livres jeunesse, romans et bandes dessinées.

Cette passionnée de littérature, titulaire d'un master dans les métiers du livre et dotée d'une solide expérience professionnelle en librairie et dans les médiathèques, est toujours prompte à vous conseiller. Si l'ouvrage que vous souhaitez acheter n'est pas disponible dans la librairie itinérante, passer commande est possible. Les livres vous seront livrés lors du prochain passage de la librairie sur la commune.

Laurie a fait une pause au mois d'avril pour se consacrer à l'aménagement de sa roulotte où de nombreuses surprises vous attendent ces prochaines semaines !

+ d'infos : www.librairieltldln.fr



De gauche à droite : Margot JOYCE, Marie Christine DAERON et Frédéric MARTIN.

Rendez-vous

>> Jusqu'au 14 juin nous accueillerons une exposition de Renaud DURUPT « Entre nature et culture ».

Zoom

Arrivée de Jacqueline



Après une riche expérience à la médiathèque départementale, Jacqueline MANGIN-THIERRY a rejoint la médiathèque de Seichamps.

Dès sa prise de poste, le 1^{er} février dernier, Jacqueline a fait connaissance avec son nouvel environnement de travail et l'équipe des bénévoles.

Très dynamique, elle fourmille d'idées pour rendre encore plus attractif cet équipement et renforcer les partenariats.

Crise sanitaire

Bientôt un retour de la culture ?

Si depuis plus d'un an, nous avons été contraints d'annuler nos événements (Foire aux fromages, Festival de théâtre, Salon des artistes Seichanais...), nous continuons à œuvrer pour être prêts le jour de la sortie de crise.

Le « déconfinement du secteur culturel » commence à être évoqué... Toujours aussi optimistes, nous l'imaginons proche et préparons donc des rendez-vous pour le courant de l'automne. Concert du NJP, soirée One man show, Salon « Autour du livre », concert Nancyphonies, accueil d'un auteur du « Livre sur la place »... et reprise des manifestations à la médiathèque, sont autant de rendez-vous que nous espérons voir aboutir pour cette fin d'année 2021.

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons la certitude que la vie culturelle pourra reprendre son cours normal. Croisons les doigts !

Signature de la convention

Gestion du jardin partagé à la Haie Cerlin



Mardi 4 mai, Henri CHANUT, Maire et Mickaël CATTEL, Président de l'association « les Pinsons des Jardins Cerlin » ont signé la convention pour la mise à disposition d'un terrain communal, situé rue d'Amance à proximité du City-stade et destiné à accueillir le Jardin partagé de la Haie Cerlin.

Ce jardin, d'une surface de 2217 m² et accessible par des sentiers piétonniers, est composé d'un espace à cultiver (481 m²) et d'un verger attenant (1 736 m²). La convention fixe le cadre d'intervention de chacun des signataires. La ville apportera une contribution matérielle et humaine au fonctionnement et à l'entretien en assurant, à titre d'exemples, l'entretien des accès

et du cabanon, la fourniture des outils de jardinage, la mise à disposition éventuelle de personnel, l'aide à la mise en place d'actions diverses... L'association, quant à elle, a pour mission de cultiver le jardin sans pesticides, d'organiser les récoltes de fruits pour les habitants du quartier, de participer à l'entretien, et plus globalement de faire vivre les lieux en y proposant des rendez-vous conviviaux.

Ce jardin partagé a pour vocation d'une part, de créer du lien social par l'activité du jardinage en favorisant les rencontres, les échanges autour d'un lieu convivial et d'autre part, d'éduquer à l'environnement en permettant la découverte d'une gestion écologique du jardin.

À vous de jouer

Tous vers le 0 pesticide

Dès 2008, la commune a mené une politique de réduction de l'emploi des pesticides et a cessé depuis 2017 d'en utiliser.

Cette gestion durable et respectueuse de l'environnement nous a valu de décrocher une première libellule en 2019. Aujourd'hui, nous postulons pour une deuxième, qui validerait cette démarche volontariste et engagée, démontrant qu'une véritable alternative à l'usage des pesticides est possible.

Alors pourquoi pas chez vous ? Les jardiniers du jardin Roussel et d'ici peu ceux du jardin partagé de la Haie Cerlin, pourront répondre à des questions sur ce mode de culture. Une réunion publique vous sera proposée prochainement pour discuter des alternatives qui existent. Bon jardinage à tous !

Vie associative et sportive

> Élu référente : Macha VIVIER, Adjointe

Associations

Garder le lien

Dans ce contexte très contraint, nous avons décidé de marquer notre soutien aux associations en maintenant l'enveloppe des subventions. Ainsi, nous leur avons accordé le montant sollicité dans la limite de celui versé en 2020.

Depuis le 4 avril dernier et durant le 3^{ème} confinement, les locaux communaux n'ont été ouverts qu'aux groupes scolaires et périscolaires (hors activité physique et sportive).

Le déconfinement progressif laisse entrevoir la reprise des activités par étapes à partir du 19 mai. Nous serons au côté des associations pour les accompagner notamment en remettant en place la désinfection des salles entre les différents utilisateurs mais aussi en préparant le Forum des associations qui se déroulera le samedi 4 septembre 2021.

Finances

Budget 2021 : 5 565 411 €

Fonctionnement : 4 412 082 € Investissement : 1 153 329 €

Après un exercice 2020 très perturbé par la crise sanitaire et, notamment, le confinement du printemps qui a provoqué l'arrêt total des services (périscolaire, Accueil Jeunes), le budget 2021 est construit sur un fonctionnement normal des services.

La loi de finances se traduit cette année par :

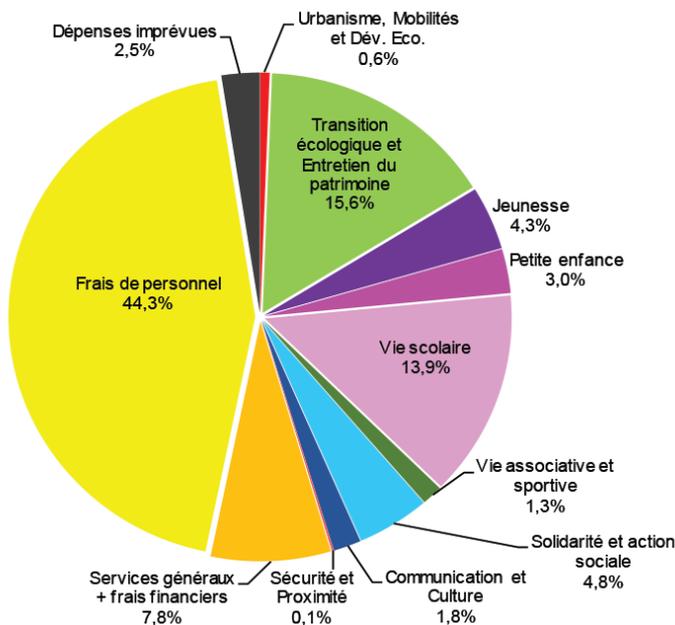
- La poursuite de la baisse des dotations d'État,
- La poursuite de la réforme fiscale (les communes ne perçoivent plus la taxe d'habitation sur les résidences principales),
- La mise en place du plan de relance avec une enveloppe supplémentaire d'un milliard d'euros pour le soutien à l'investissement local.

Par ailleurs, la commune a retrouvé une population de plus de 5.000 habitants (5.095 hab au 1^{er} janvier) et perçoit à nouveau, directement, les droits de mutation (130 k€ prévus cette année).

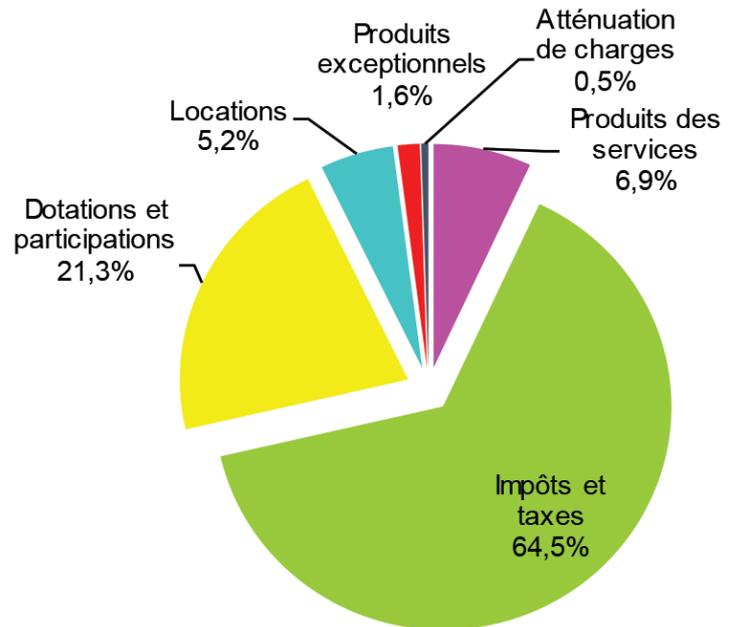
Dans ce cadre, la collectivité maintient les taux d'imposition (voir encadré) grâce à une situation financière saine : dette de 155 euros par habitant, capacité de désendettement de 2,1 ans.

Le FONCTIONNEMENT

Les dépenses sont en légère augmentation, compte tenu des frais liés à la crise sanitaire en cours : nettoyage des locaux, matériels de protection...



Des RECETTES en légère progression



La perception directe des droits de mutation et le développement de la ZAC de la Haie Cerlin permettent une augmentation du chapitre impôts et taxes, malgré le maintien des taux d'imposition.

TAUX D'IMPOSITION MAINTENUS

Taxe d'habitation : 9,31 %
pour les résidences secondaires uniquement

Taxe foncière bâti : 29,65 %

Taxe foncière non bâti : 20,34 %

LA COMMUNE NE PERÇOIT PLUS LA TAXE D'HABITATION

À compter de cette année, la recette correspondant à la taxe d'habitation des ménages qui la paient encore, est perçue directement par l'État. En compensation, la commune perçoit la part départementale de la Taxe Foncière sur les propriétés bâties. C'est ainsi que le taux pour la taxe foncière passe de 12,41% à 29,65% cette année, l'augmentation correspond au transfert de la part départementale (17,24%) qui disparaît de votre avis d'imposition. Cela ne change rien pour le contribuable.



UNE NOUVELLE TAXE : la TCCFE ou taxe communale sur la consommation finale d'électricité

Cette taxe apparaît cette année sur vos factures d'électricité. Créée en 2011, la collectivité avait alors décidé de ne pas l'imposer aux seichanais.

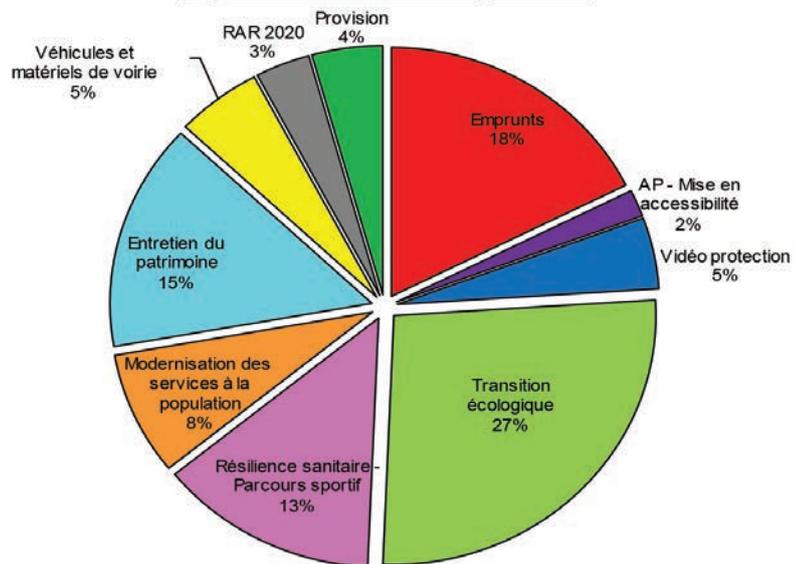
Par mesure de simplification, l'État décide cette année de la rendre **obligatoire pour toutes les communes**. Elle s'élève à 3,12 € par MWh mais devrait augmenter progressivement en 2022 et 2023. Cette taxe est prélevée directement par votre fournisseur d'électricité.

L'INVESTISSEMENT

Le programme d'investissement est marqué cette année par le début de réalisation du programme présenté lors des élections de 2020. Les axes principaux sont :

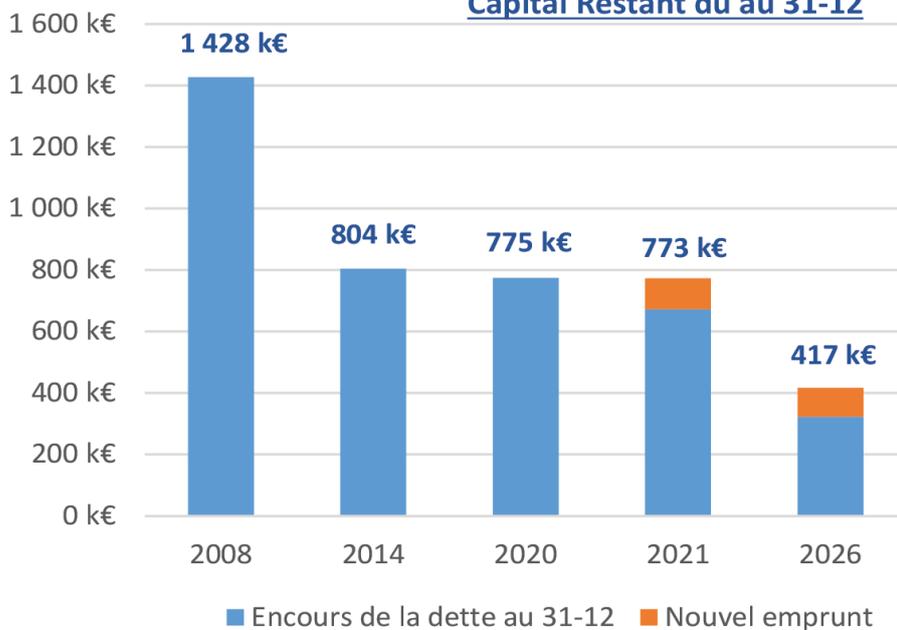
- La transition écologique et une démarche d'audit pour l'ensemble des bâtiments communaux afin de guider les programmes de travaux des prochaines années,
- La modernisation des services à la population avec la mise en place du portail famille pour faciliter vos démarches d'inscription et de règlement des services (restauration, périscolaire),
- La création d'un parcours sportif urbain à destination de tous les seichanais dans les parcs et squares de la ville.

Dépenses d'investissement par nature



LA DETTE

Capital Restant dû au 31-12



Le financement du programme d'investissement nous conduit à prévoir un nouvel emprunt de 100 k€, ce qui maintient la dette de la commune à un niveau très correct et permet de profiter des conditions d'emprunt très favorables en ce moment.

Haie Cerlin

Lancement de la commercialisation des lots libres de la phase 3

Quarante-sept lots libres sont en cours d'être proposés à la vente par l'aménageur de la Zac aux deux cent cinquante candidats potentiels. Ces parcelles donneront sur les futures allées des Fusains, des Églantiers et de la rue du Giron. Cette commercialisation de la troisième phase de la Haie Cerlin, initialement prévue au premier semestre 2019, a été retardée par des fouilles complémentaires.

En effet les premiers résultats des études mettaient en lumière des fortes variations pour certains matériaux. C'est pourquoi, il a été décidé d'aller plus loin dans les recherches avec des études plus poussées. Aujourd'hui, il est démontré que ces anomalies d'origine géologique et naturelles ne représentent aucun risque au regard des règles sanitaires.

L'aménageur a repris contact avec les nombreux particuliers désireux de mener leur projet immobilier chez nous.

Chacun a reçu l'information du lancement de la commercialisation selon son ordre d'inscription sur la liste des candidats. Les premiers vont se voir proposer un lot préférentiel accompagné d'autres vœux jusqu'à l'attribution de la totalité des parcelles.



Cette offre aux particuliers sera complétée par celle des promoteurs et bailleurs sociaux, maisons en bande, logements intermédiaires et collectifs.

Pour la phase 4, 23 lots libres seront proposés, les études de voirie vont s'engager permettant de relier l'écoquartier à la Grand'Rue via l'ancienne ferme Martin, démolie cet automne.

Ouverture d'un nouveau commerce

Ferme des fruitiers

Depuis mi-avril à la ZAC de la Louvière, la Ferme des Fruitiers propose aux particuliers la vente directe de fruits, légumes, produits du terroir issus des productions régionales.

Cette implantation, qui a vocation à remplacer celle de Laître-sous-Amance, inaugure le premier commerce de la ZAC pour offrir un large éventail de produits du terroir de qualité en circuit court, grâce à un partenariat avec un réseau de plus de 25 agriculteurs et producteurs. Ce commerce complète l'offre alimentaire déjà diversifiée sur notre commune.



Info

Nouvelles places au cimetière

Afin d'anticiper un manque de place, le cimetière communal, lieu de recueillement et de mémoire, a fait l'objet de travaux à l'automne dernier. À l'entrée de celui-ci, les agents du service technique ont abattu les arbres et une société spécialisée est venue retirer les souches. L'espace ainsi libéré a permis de créer une cinquantaine de concessions. Un puits du souvenir sera également réalisé cette année.

Réseau de bus

Votre mobilisation, notre détermination pour une offre de transports en commun de qualité

À l'automne 2019, vous étiez très nombreux à avoir répondu à l'enquête sur l'utilisation des transports en commun. Avec plus de 500 questionnaires retournés, cette mobilisation nous a permis de mener une analyse approfondie et d'en assurer une présentation publique en début d'année 2020.

Suite à cette démarche de démocratie participative, différentes pistes d'évolution ont été étudiées au cours de l'année 2020 pendant la pause sanitaire imposée.

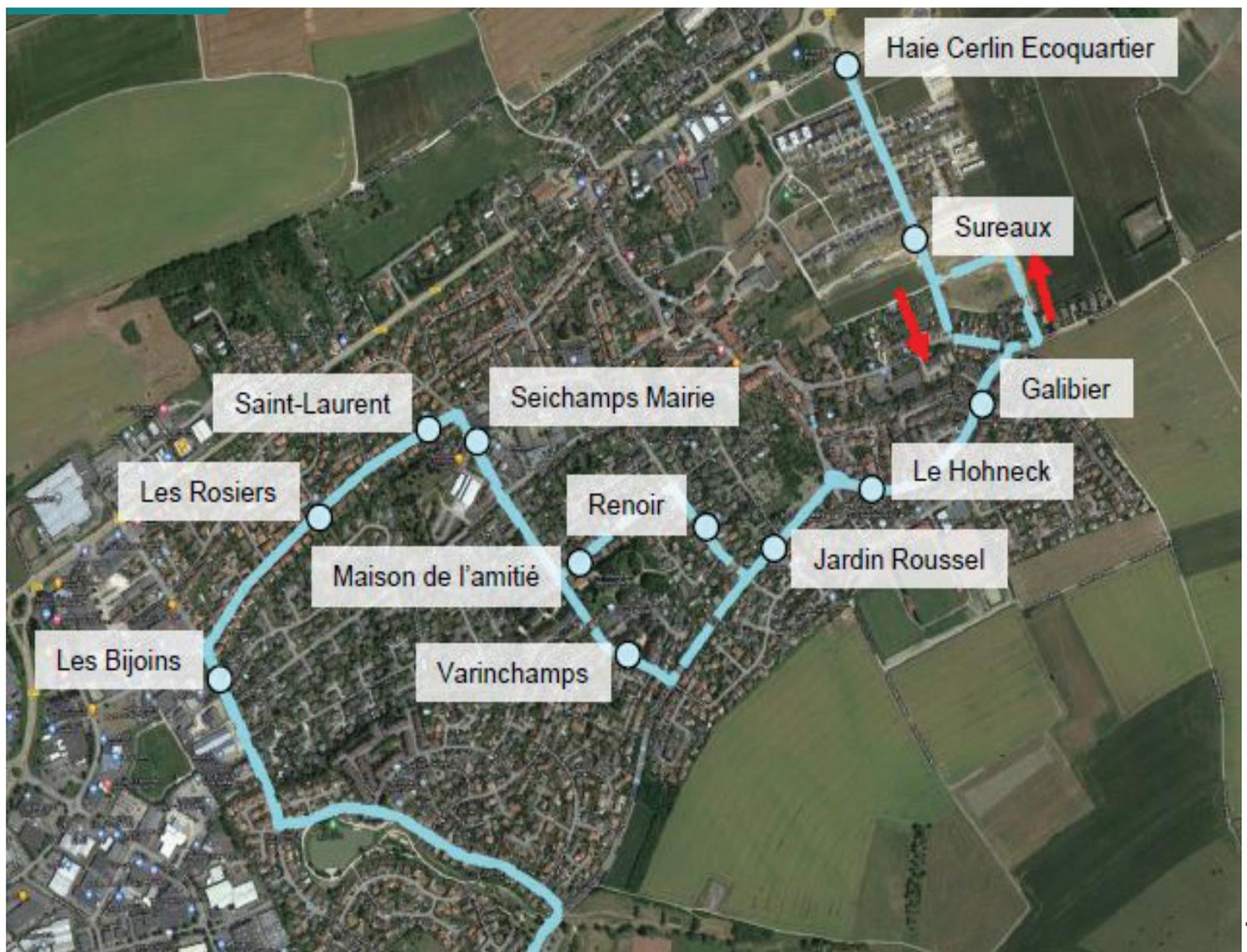
Le nouvel exécutif du Grand Nancy a lancé un plan métropolitain des mobilités pour faire progressivement converger les différentes politiques publiques. Pour ce faire, la Métropole du Grand Nancy a choisi de mener un travail au long cours avec les acteurs de la mobilité, les communes, les usagers et les citoyens du territoire métropolitain.

Notre détermination pour retrouver une offre de transports en commun de qualité est toujours demeurée intacte. L'étude d'évolution de l'offre a pris en compte l'enjeu local de desserte de notre centre-ville, du secteur de Martinchamps et de l'écoquartier de la Haie Cerlin via la restructuration de la ligne 15.

Cette dernière assurera la desserte du collège Goncourt, des centres-villes de Pulnoy et Saulxures-lès-Nancy, de Auchan Tomblaine pour un terminus à Nancy Gare.

À partir de la prochaine rentrée scolaire, l'objectif visé est que cette nouvelle ligne 15 desserve sur notre commune les avenues de Québec, de l'Europe, de la Vanoise et la rue de la Haie Cerlin.

Pour assurer cette desserte, avec des bus standards voire articulés à l'avenir, l'entrée dans l'écoquartier se fera par la rue du Giron en longeant le clos Bellevue. La sortie s'opérera en face du centre technique route de Voirincourt.



Parcours sportif urbain À vos marques... Prêts ? Partez !

Après une longue période sanitaire compliquée vous privant d'activités sportives et culturelles, d'échanges... ce projet de parcours sportif urbain répond à toutes vos attentes : l'envie de courir à nouveau, de marcher sans quitter la ville, de faire de l'exercice, de recréer du lien social tout en s'engageant dans une mobilité douce active.

Ce projet vise à créer différents parcours d'activités physiques urbaines en empruntant des zones calmes, agréables et vertes pour relier les parcs et squares présents sur notre commune.

Au sein de ces derniers, différents agrès permettront à chacun de pratiquer une activité sportive adaptée.

Vous pourrez faire des exercices de stretching, de cardio-training, de musculation, ... Un espace de StreetWorkout sera installé à la Haie Cerlin avec des exercices intégrés dans un sol souple pour la proprioception et le Fit'Training.

S'inscrivant dans une démarche de résilience sanitaire, ce parcours sportif a pour but de faciliter la pratique d'une activité physique gratuite, en plein air, pour tous, et quand vous le souhaitez.

LES BIENFAITS DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR LA SANTÉ ET LA COHÉSION SOCIALE

Marcher, bouger régulièrement, agit directement sur les appareils circulatoire et locomoteur notamment en réduisant le risque de maladies du cœur et d'accidents vasculaires

cérébraux. Cela permet de faire baisser la tension artérielle, et d'atténuer les conséquences négatives de l'arthrose. Outre ses aspects biochimiques, marcher régulièrement améliore aussi l'état de santé général et la longévité. La marche, notamment quand elle est pratiquée en bonne compagnie et dans un endroit agréable, réduit la dépression et l'anxiété.

UN PARCOURS À PROXIMITÉ DE TOUS LES SEICHANAIS

Nul besoin de véhicule automobile pour s'y rendre car intégré à notre territoire. Le parc Schuman, situé derrière le centre socio-culturel, comprendra un atelier d'échauffement pour rejoindre ensuite les différents agrès au sein des espaces de verdure. Quel que soit son âge, sa condition physique, chacun pourra construire son parcours et adapter son intensité en fonction de sa forme et/ou de son objectif.

UNE SIGNALÉTIQUE ADAPTÉE

Au sein de chaque parc et square, les triptyques d'agrès permettront à chacun de choisir le matériel le plus adapté à son objectif et à sa forme grâce à une signalétique spécifique.

La commune a fait le choix de matériels produits en totalité en France avec une livraison de ce parcours sportif prévue au cours de cet été.

Réalisation d'un parcours fitness urbain

Poste 2 : Atelier échauffement + Parcours de mobilité séniors
 Banc avec dossier/2 Pédaliers réf. MU1011-F/MU4010-F
 Duo Parapente/Tournoi réf. PMR0704-F
 Panneau d'échauffement réf. A0602-P

Poste 1 : Infos + fléchage
 Panneau départ réf. A0601D-P
 Panneau d'arrivée réf. A0605-P
 67 Panneaux directionnels réf. A0603-P

Poste 3 : STRETCHING
 Duo Barreur/Tournoi réf. S0215-F
 Twister simple réf. S0202-F
 Demi cylindre simple réf. S0207-F

Poste 4 : Initiation CARDIO
 Marcheur simple réf. CT0101-F
 Duo Stepper/Vélo réf. CT0113-F
 Vélo upp-down réf. CT0110-F

Poste 5 : Initiation MUSCULATION
 Banc abdo simple réf. M0305-F
 Rameur réf. M0310-F
 Pousseur réf. M0301-F

Poste 6 : CARDIO Confirmé
 Vélo Elliptique"R" réf. RCT0103-F
 Vélo"R" réf. RCT0109-F
 Stepper"R" réf. RCT0112-F

Poste 7 : MUSCULATION Confirmé
 Duo Quadriceps/Traction Bras"R" réf. RM0313-F
 Rameur"R" réf. RM0310-F
 Pec-Press couché"R" réf. RM0330-F

Poste 8 : STREET WORKOUT + STEP
 Combiné n°15 réf. MC1390-F
 2 Bancs Step réf. M1319-F

Poste 9 : Etirements/Retour aux calmes
 Barre d'étirement Ht 80 cm réf. PDS1017
 Barre d'étirement Ht 60 cm réf. PDS1016
 Barre d'étirement Ht 40 cm réf. PDS1015

ACCESSIBLE À TOUS, SPORTIFS, ADOS, ADULTES, SÉNIORS, PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE ... ORIGINE FRANCE GARANTIE

● SÉNIOR/PMR
 ● DÉBUTANT
 ● CONFIRMÉ
 ● SPÉCIALISTE

Seichamps, la gazette #44 / Juin 2021

Calendrier du balayage mécanique

Compétence de la Métropole, le balayage mécanique des voiries est assuré régulièrement sur 3 jours consécutifs selon 3 circuits prédéfinis. Des opérations spécifiques de désherbage mécanique des trottoirs complètent ce dispositif. Pour cette année 2021, voici les dates prévisionnelles :

Du 22 au 24 Juin	Du 19 au 21 octobre
Du 20 au 22 Juillet	Du 16 au 18 Novembre
Du 17 au 29 Août	Du 21 au 23 Décembre
Du 21 au 23 Septembre	

Cette action s'inscrit dans la charte de proximité entre la commune de Seichamps et la Métropole du Grand Nancy. Cette charte est un guide de bonnes pratiques entre les communes

et l'intercommunalité pour parvenir à un service de qualité au bénéfice de l'utilisateur.

Une évaluation annuelle avec les élus fait le bilan des actions entreprises et des améliorations à apporter sur les thématiques concernées : la viabilité hivernale, la collecte des ordures ménagères, le balayage mécanique, le nettoyage du domaine public, le nettoyage des tags, l'éclairage public, l'eau et assainissement, l'entretien des espaces verts et le désherbage de la voirie.

> **Élus référents : Stéphane GUILLIN, Adjoint et Pascal MANGEOT, Conseiller délégué**

Avenue des Héleux Accompagner la mobilité douce



La réfection du deuxième tronçon de l'avenue des Héleux a été menée à partir de la seconde quinzaine de février. Comme annoncé, un plateau surélevé a été créé à l'intersection de l'avenue des Héleux et de la rue de Val Clair dont l'accès a été modifié par la réalisation d'un trottoir traversant comme pour toutes les autres rues débouchant sur l'avenue.

Un trottoir traversant est une manière d'aménager certains carrefours où le trottoir est continu. Ce type d'aménagement est destiné à pacifier la circulation en milieu urbain et à favoriser les usagers fragiles et les modes de déplacements doux.

Concrètement, pour sortir des rues du Val Clair, des Parterres fleuris, du Soleil Levant et Jean-Jacques Rousseau vers l'avenue des Héleux, l'automobiliste passe sur le trottoir (une bordure en matérialise le franchissement).

Il doit donc s'assurer de pouvoir le faire en toute sécurité en cédant, tout d'abord, la priorité aux usagers sur le trottoir, puis à ceux empruntant l'avenue Héleux.

Accompagner le changement

La Métropole assure la mise en place de la signalisation routière sur le tronçon rénové. En complément des aménagements du maître d'ouvrage, la ville de Seichamps a réalisé des petits panneaux complémentaires pour indiquer la priorité aux piétons.

Principe mis en place lors des dernières réfections, le trottoir traversant nécessite une période d'adaptation pour ce nouvel usage de la route.

Avenue de la Vanoise Réfection des quais de bus et du tapis de la chaussée

La Métropole du Grand Nancy a procédé, avenue de la Vanoise, à la réfection des quais de bus. En effet, ces quais, parmi les premiers du territoire métropolitain à avoir fait l'objet d'une mise aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite), sont à conforter avec des matériaux plus adaptés et résistants. Une réfection partielle et ponctuelle des trottoirs s'est accompagnée du remplacement de bordures de voirie lorsque cela s'avérait nécessaire. L'enrobé de la chaussée étant particulièrement faïencé dans cette avenue essentielle aux transports en commun, la Métropole a procédé à une reprise complète de la voie de circulation.



Réfection de voirie Divers travaux

Pour poursuivre sur les travaux de réfection de voirie, l'allée Mont Cenis a également vu son tapis totalement refait.

Plan Canicule

Recensement de personnes fragiles

Les 12 derniers mois ont été éprouvants pour la population et plus particulièrement pour les plus fragiles d'entre nous. La succession des confinements a démontré l'importance de pouvoir créer et maintenir des liens avec les habitants.

C'est pourquoi il est essentiel que le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Seichamps continue à enrichir son registre des personnes fragiles. Initialement conçu pour répondre à la problématique des épisodes caniculaires, ce dispositif de prévention a montré toute son importance, lors de la crise sanitaire.

Nous vous rappelons que, dans le cadre du plan canicule, élaboré par le ministère de la santé et de la protection sociale, il est prévu un dispositif de prévention. Le Maire est notamment tenu d'instituer un registre nominatif confidentiel des personnes fragiles (âgées, handicapées, isolées vivant à leur domicile).

Sa finalité est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès de ces personnes, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Pour vous inscrire, il suffit d'une simple déclaration auprès du CCAS.

Modalités d'inscription : Vous ou votre représentant légal se rend au CCAS muni de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et des coordonnées de la personne à prévenir.

Contact : 03 83 29 96 00

Heure du Tee

Initiation au golf, adaptée aux seniors



La session de printemps, saison 2021, a démarré. La Ville de Seichamps a confié l'animation et l'encadrement de l'activité golf pour les seniors à l'association L'Albatros.

Pour la saison 2021, les séances auront lieu les mardis après-midi. Pensez à vous inscrire au pôle social, le nombre de places est limité à 10 participants.

Tarif : 14 euros pour les Seichanais non imposables, 42 euros pour les Seichanais imposables sur le revenu et 80 euros pour les non-Seichanais.

Bilan de l'action

Des bons pour les Seniors

Opération réussie : 1027 Seniors ont utilisé leur bon d'achat (soit 92%) dans un commerce du centre ville soit un chiffre d'affaire de 15 405 € pour nos commerçants.

Pour rappel 1113 bons ont été distribués.

Les Besoins Sociaux à l'étude

Le premier comité de pilotage de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) s'est réuni le 11 mai. Dans un premier temps, avec l'accompagnement du cabinet Dunamis-Conseil, il s'agit d'analyser l'étude sociodémographique réalisée. À partir de cette étude, il apparaît nécessaire de s'appuyer sur les connaissances et les savoirs de acteurs locaux et des habitants qui seront impliqués dans des commissions thématiques. C'est pourquoi cette analyse s'inscrit dans une démarche participative. Ainsi, un questionnaire sera proposé aux habitants de la commune dans le courant du mois de septembre. Il sera mis à disposition en mairie ou téléchargeable en ligne sur le site de la Ville.

Aides au départ



Le dispositif Aides au départ en colo, soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle, le Conseil départemental de Meurthe-et Moselle, le Conseil Régional du Grand-Est et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et les collectivités partenaires, piloté par le Comité Départemental de la Jeunesse au Plein Air (JPA54), est reconduit en 2021.

La commune de Seichamps s'associe, depuis de nombreuses années, à cette opération pour permettre à nos jeunes de pouvoir partir en « colonie de vacances ». Le service jeunesse tient à votre disposition le catalogue des séjours et peut vous aider dans vos démarches d'inscription. Les aides dépendent du quotient familial.

Toutes les informations sur le site de JPA 54 : <https://www.jpa-54.fr>. Attention, les places sont limitées.

Seniors : Aménager son domicile

Le CCAS se mobilise pour ses seniors et a décidé de poursuivre une mission spécifique pour ceux âgés de 60 ans et plus afin de favoriser leur maintien à domicile le plus longtemps possible. Ce dispositif s'adresse aux personnes qui ne peuvent pas prétendre aux aides de l'Agence Nationale de l'Habitat dans le cadre du nouveau Programme d'Intérêt Général sur le Grand Nancy.

Afin de profiter d'une expertise de vos besoins et d'un savoir-faire pour vous accompagner à opérer les choix les plus judicieux en fonction de votre habitat, il vous suffit de prendre contact auprès de **Marie-Laure GEIS du Pôle Accueil Social au 03 83 29 96 00.**

Groupe Seichamps L'Avenir Ensemble

Chères Seichanaises et Seichanais,

Les 20 et 27 juin 2021, vous allez élire vos conseillers départementaux (anciennes cantonales) et régionaux à travers deux scrutins le même jour et au même endroit.

Le département gère, en autres, l'action sociale, l'éducation, l'aménagement et le développement du territoire.

Le conseil régional, quant à lui, agit, essentiellement, en matière de développement économique, d'enseignement, de formation professionnelle et de transports non urbains.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, n'hésitez pas à donner une procuration à la personne de votre choix. Nouveauté due à la crise sanitaire : toute personne peut recevoir deux procurations. Une dé-marche simplifiée existe en ligne sur le site : maprocuration.gouv.fr

En ce temps de crise, il est plus que jamais important de pouvoir s'exprimer dans un scrutin.

D'ici à la fin de cet été, toutes les personnes majeures qui le souhaitent pourront, normalement, être vaccinées.

Se faire vacciner, c'est se protéger soi-même mais, également, ses proches, les plus faibles, les per-sonnes âgées, les personnes malades.

Mais se faire vacciner, c'est aussi faire un geste citoyen en faveur de notre économie car, plus vite nous serons immunisés, plus vite nous pourrions retrouver notre vie d'avant, sans confinements répé-tés, sans fermetures des commerces non essentiels, retrouver nos restaurants, nos bars, pouvoir aller au cinéma, au théâtre, dans les musées... Enfin, revivre !

En attendant cette perspective si délicieuse, avec la levée progressive des mesures sanitaires, nous retrouvons une certaine liberté qui nous permettra, il faut le souhaiter, de faire retomber la pression, de chasser la morosité ambiante et de passer un bel été.

Nous vous souhaitons d'excellentes vacances, une parenthèse ensoleillée et nous vous retrouverons, avec plaisir, à la rentrée.

Seichamps L'Avenir Ensemble
*Catherine KRIER, Patrick DUBAS, Evelyne PARET,
 Roland FORTINI*

Groupe Seichamps Pour Tous

Aux portes de l'été 2021, la crise sanitaire que nous espérons derrière nous est toujours présente. La vaccination nous donne l'espoir de retrouver très prochainement et sans crainte nos proches, nos activités, notre liberté...

Les élections départementales et régionales se préparent dans ce contexte si particulier, souhaitons que l'abstention n'entache pas ces 2 scrutins pour que la démocratie s'exprime pleinement. Ces élections sont extrêmement importantes pour le bien vivre ensemble sur notre territoire.

Le début d'été sera émaillé par le retour des grands événements culturels et sportifs même si des précautions devront encore être prises avec des jauges et des gestes barrière.

Nous ne serons pas en reste avec la réalisation d'un parcours sportif urbain multigénérationnel au cœur de notre ville et la préparation de nos manifestations habituelles qui ont été suspendues, décalées, reportées. Ainsi, nous serons à vos côtés pour retrouver le lien social et les festivités qui nous ont tant fait défaut ces derniers mois.

Nous travaillons également à l'amélioration de la desserte de notre commune pour la rentrée prochaine.

Profitons de la trêve estivale pour nous ressourcer en famille, entre amis, retrouver tous nos commerces, nos restaurants... prenons du recul, partageons des moments conviviaux, en résumé profitons à nouveau de la vie !

Henri CHANUT, Stéphane GUILLIN, Yveline LANUEL-LE MARÉCHAL, Juan-Ramon GARCIA, Claire DELALANDE, Alain DECLERCQ, Armelle VÉRON, Charles COLNOT, Macha VIVIER, Jocelyne ROZOT, Frédéric MARTIN, Pascale TREIBER, René KEINERKNECHT, Marie DOERLER, Pascal MANGEOT, Pierre SCHNEIDER, Dominique BERGÉ, Florent CHARPENTIER, Véronique FRANCÈS, Boris BRZAKOVIC, Rachel OGER, Clément ROYER et Marion KUBLER

Crit'Air - mise en place le 1^{er} juin : Circulation différenciée



La pollution de l'air est l'une des premières préoccupations environnementales des Françaises et des Français avec des conséquences importantes notamment sur la santé des plus fragiles. Le trafic routier est l'un des principaux secteurs contribuant à la pollution atmosphérique : il émet 58 % des émissions d'oxydes d'azote (NOx) et 25 % des particules fines (PM10).

À compter du 1^{er} juin 2021, avec la vignette Crit'Air obligatoire, la mise en place de la circulation différenciée pendant les pics de pollution prolongés sera un outil de plus pour préserver et améliorer la qualité de l'air que nous respirons. Le principe de la circulation différenciée est de limiter la circulation aux véhicules les moins polluants pendant les épisodes de pollution (c'est-à-dire les véhicules équipés des certificats Crit'Air «électrique et hydrogène» et les Crit'Air 1 à 3). La circulation différenciée sera instaurée dès le deuxième jour de la procédure d'alerte lors d'un épisode de pollution, entre 6h et 20h. Tous les conducteurs d'un véhicule motorisé qui circulent dans la métropole sont concernés (dérogations pour les véhicules d'intervention d'urgence fixées par arrêté préfectoral).

Achetez dès maintenant votre vignette sur www.certificat-air.gouv.fr ou contactez le numéro vert : 0 800 97 00 33 (appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 17h). Attention aux sites frauduleux, le prix de la vignette est fixée à 3,67€ (frais de fabrication, de gestion et d'envoi). Un formulaire de demande peut être envoyé par courrier – à télécharger.

En savoir plus : www.grandnancy.eu/se-deplacer/dispositif-critair/

Élections départementales et régionales Recherche Assesseurs de bureaux de vote

Pour les élections régionales et départementales des 20 et 27 Juin 2021, nous recherchons des volontaires pour occuper les fonctions d'assesseurs de bureaux de vote et/ou de scrutateurs pour les opérations de dépouillement.

**Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter la Mairie :
au 03.83.29.12.61 ou à accueil@mairie-seichamps.fr**

Pour assurer la sécurité sanitaire, les personnes non-encore vaccinées qui seront mobilisées le jour du scrutin pourront se faire vacciner prioritairement (une attestation permettant de prendre rendez-vous est à retirer auprès de l'accueil après confirmation de votre participation).



État-civil



BIENVENUE À

Thibaut VANNESSON	18 janvier
Léanore CHEVROT	19 janvier
Eden LOUIS	22 janvier
Hugo CHARLEZ	21 février
Célestine VIARD	19 février
Samuël MAK	24 février
Augustin MICHEL	25 février
Zélie LHUILLIER	3 avril

NOUS ONT QUITTÉS

Andrée DIDIOT	25 janvier
Jeannine GEIGER	26 janvier
René GODEFROY	30 janvier
Jeanne BOURGUIGNON	26 février
Odile REMY	1er mars
Pascal HUMBERT	5 mars
René WÉBER	6 mars
Jean-Maurice PINCHARD	14 mars
Michel AUBRY	18 mars
Serge LACROIX	18 mars
Francis RECHT	21 mars
Claude JEDAR	26 mars
André DUMAS	3 avril

ONT UNI LEURS DESTINÉES

CHAMPION Stéphane – COUSIN Aurélie

Civisme

Rappel de saison

Avec l'arrivée des beaux jours, l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 26 décembre 1996 retrouve son actualité : « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 20h
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.»

Merci de votre compréhension.